



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale: Morbihan

Question écrite n° 36160

### Texte de la question

M Raymond Marcellin demande a M le ministre des affaires sociales et de l'emploi s'il n'estime pas necessaire d'envisager comme mesure de decentralisation scolaire la creation, dans le Morbihan, d'un organisme charge d'enseigner le braille et les methodes de transcription aux enfants deficients visuels de trois a cinq ans. Cette mesure supprimerait l'inconvenient que constitue, sur les plans affectif et psychologique, l'obligation pour les jeunes non-voyants de se rendre dans un etablissement specialise a Nantes ou a Paris.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marcellin Raymond](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36160

**Rubrique :** Handicapes

**Ministère interrogé :** affaires sociales et emploi

**Ministère attributaire :** affaires sociales et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1988, page 517